

VITA C' SAN RP®

Supplément alimentaire en vitamine C 100% rumino-protégée.



Dans quels cas utiliser Vita C' San RP® ?

- A utiliser lors de périodes grippales
- Lors d'affections qui affaiblissent le système immunitaire des animaux

Mode d'emploi

VL :

- 50 g/VL/j pendant 3 à 5 jours

Références

Seau 5 kg	510102
Seau 10 kg	510103

A retenir

Vita C'San RP permet de connaître réellement les dosages apportés aux bovins traités, soit 6g d'acide ascorbique par vache qui vont se retrouver réellement dans la circulation sanguine du bovin.

L'avantage de la Vita C'San RP par rapport à la vitamine C non rumino-protégée est que la quantité réellement assimilable par la vache est pré-déterminée.